



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/549
27 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session

LETRE DATEE DU 26 SEPTEMBRE 1990, ADRESSEE AU PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'INDONESIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Dans la déclaration qu'il a prononcée aujourd'hui, le Premier Ministre du Portugal, S. E. M. Anibal Cavaco Silva, a fait référence à la question dite du Timor oriental. Comme cette déclaration contient des erreurs injustifiables et qu'elle déforme les faits concernant le Timor oriental, elle appelle de notre part une mise au point. Toutefois, au lieu d'exercer notre droit de réponse, nous avons préféré envoyer la communication ci-jointe (voir annexe) afin de ne pas gaspiller le temps précieux de l'Assemblée générale, qui a des questions beaucoup plus importantes à examiner.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la communication susmentionnée comme document officiel de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nana S. SUTRESNA

ANNEXE

Communication adressée par le Représentant permanent de
l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

1. Dans sa déclaration du 26 septembre 1990, le Premier Ministre du Portugal a fait référence à la question dite du Timor oriental. L'objet de cette intervention était, comme toujours, de maintenir à l'ordre du jour une question fictive, laquelle a perdu depuis longtemps toute pertinence; on ne peut pas pour autant rester muet devant cette représentation déformée des faits car cette auguste assemblée pourrait alors se laisser convaincre que l'exposé reflète bien les réalités actuelles. Il est certes regrettable que le Premier Ministre reprenne une fois encore les mêmes arguments fallacieux, ceux que les représentants portugais utilisent couramment dans diverses enceintes depuis 14 ans. Cette attitude ne contribue pas à rehausser la qualité de notre débat annuel. Plus grave, encore, ces allégations et insinuations qui sont dénuées de fondement ne sont pas du tout constructives pour les efforts incessants que le Secrétaire général déploie en vue de parvenir à une solution qui soit acceptable sur le plan international, globale et juste.

2. Dans sa déclaration, le Premier Ministre du Portugal a tenté d'établir une analogie entre la "question du Timor oriental" et la situation dans la région du Golfe. Cette comparaison est à tout le moins absurde et totalement fallacieuse. L'intervention de l'Iraq contre le Koweït constitue une invasion, une occupation et une tentative d'annexion d'un Etat voisin souverain et indépendant. La question du Timor oriental, en revanche, concerne un territoire non autonome engagé dans un processus de décolonisation, processus qui a d'ailleurs été extrêmement mal géré par l'ancienne puissance coloniale, le Portugal. Les Etats Membres connaissent parfaitement les faits pertinents qui se rapportent à cette situation malheureuse et les circonstances regrettables qui ont entraîné la perturbation du processus de décolonisation, à savoir l'abandon irresponsable du territoire par le Portugal qui a laissé derrière lui une guerre civile sanglante dont il a été pour ainsi dire l'instigateur. Ces faits ont été exposés maintes fois, et année après année, par ma délégation. Comme on peut le constater d'après les résultats des votes annuels qui ont eu lieu sur cette question à l'Assemblée depuis 1982, nous rencontrons à présent une compréhension et un soutien croissants auprès d'un large éventail d'Etats Membres appartenant à des régions diverses.

3. Ainsi, loin d'envahir et d'annexer un autre Etat indépendant, l'Indonésie s'est appliquée au contraire à encourager le processus de décolonisation au Timor oriental, notamment en tâchant de faire en sorte que, dans son essence et dans sa concrétisation, la volonté démocratiquement exprimée par la majorité écrasante des habitants du Timor oriental ne soit pas étouffée par la terreur des armes et un régime imposés unilatéralement par un groupe minoritaire impitoyable, le "Fretilin". Ce groupe minoritaire a d'ailleurs été créé par le Portugal, il a bénéficié du soutien et de la complicité des autorités coloniales portugaises dans ses activités terroristes et, aujourd'hui encore, on le maintient en vie. Il est donc officiellement établi que l'intégration du Timor oriental a été un acte d'autodétermination pleinement conforme aux résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) de l'Assemblée générale, et en particulier aux principes VI, VIII et IX de la résolution 1541 (XV), qui ont été confirmés par une disposition de la résolution 2625 (XXV).

4. Le Premier Ministre a évoqué l'impératif "moral, historique et constitutionnel" qui oblige son pays à défendre l'identité culturelle et religieuse du peuple du Timor oriental. Il devrait savoir, comme le reste du monde le sait déjà, que, depuis son intégration dans la République, la culture timoraise s'est épanouie et affermie grâce à la riche diversité culturelle de l'Indonésie, ce qui n'avait pas pu se produire en 400 ans de domination coloniale. Depuis l'intégration, la religion pratiquée au Timor oriental, qui est fondée sur le catholicisme romain, a également connu un essor puisque le nombre de ses adeptes augmentent d'année en année. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours été surpris par les allégations portugaises selon lesquelles l'identité culturelle et religieuse des habitants du Timor oriental serait à présent prétendument violée ou bafouée. Les faits démentent ces assertions fallacieuses et révèlent un tableau entièrement différent. Aussi, aimerions-nous poser la question suivante au Premier Ministre du Portugal : Qu'entend-il par "identité culturelle et religieuse" lorsque cette formule s'applique aux habitants du Timor oriental? Est-elle différente de celle de leurs congénères qui vivent de l'autre côté d'une frontière coloniale artificielle dans la partie occidentale de la même île, qui parlent la même langue ou les mêmes dialectes, possèdent les mêmes coutumes et traditions et pratiquent la même religion? Ou veut-on laisser entendre que cette identité culturelle trouve ses origines dans l'identité culturelle et la langue portugaises et qu'elle se confond avec elles? Si c'est le cas, devons-nous alors justifier et accepter la survivance de la culture de l'ancienne métropole comme un vestige inévitable de l'ancien asservissement colonial et comme un phénomène qui pourrait engager la responsabilité de l'Indonésie si elle ne parvient pas à le préserver?

5. Peut-être le processus d'autodétermination au Timor oriental n'a-t-il pas été aussi parfait que nous l'aurions souhaité. Mais il n'a pas non plus été parfait dans les anciennes colonies du Portugal dans d'autres régions, car elles reflètent la même incapacité de gérer le processus de décolonisation, le même abandon irresponsable. Néanmoins, guidée par son attachement profond et scrupuleux aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations Unies et en signe de bonne volonté, ma délégation reste disposée à coopérer avec le Secrétaire général et le Portugal pour trouver une solution à cette question, qui n'est pourtant plus un problème depuis longtemps. Mais, pour cela, le Portugal devra faire plus que se livrer à des exercices de rhétorique dénaturant la réalité. Voulant croire à la sincérité du Portugal, nous escomptons une attitude plus constructive qui contribuerait à créer un climat propice pour une telle solution.
